



10€

L'EMPLACEMENT (2 PL. DE PARKING)
PAIEMENT À L'INSCRIPTION

infos et inscriptions

06.99.22.64.94

06.11.20.26.64

vide-grenier.escfoot@outlook.fr

DIMANCHE 28 AVRIL
PARKING DU COMPLEXE SPORTIF RENÉ GAUDIN
BOULEVARD BLANCO [VÉLODROME]

COUËRON



BUVETTE - RESTAURATION

Règlement du Vide-grenier de la section football de l'Etoile Sportive Couëronnaise

Article 1 : Tout exposant doit avoir entièrement rempli et transmis au préalable le formulaire d'inscription ci-dessous, accompagné du paiement et des justificatifs demandés.

Article 2 : Les exposants doivent se soumettre à la réglementation publique en vigueur (pas de vente d'objet neuf, dangereux, prohibé, alcool, aliment ou animal).

Article 3 : Les emplacements seront attribués au fur et à mesure des arrivées (entre 7h et 9h). Le véhicule peut rester sur place. Remballage et départ entre 18h et 19h).

Article 4 : Chaque exposant s'engage à récupérer ses invendus et à laisser son emplacement dans l'état de propreté de départ.

Article 5 : L'organisateur ne peut être tenu pour responsable des détériorations ou vols pouvant survenir au matériel d'exposition, véhicule ou aux objets mis en vente.

Article 6 : Hormis dans le cas d'annulation de l'événement par l'organisateur, aucun remboursement du montant de l'inscription ne sera possible.

Inscription au Vide-Grenier de la section football de l'E.S.C. - 28 avril 2024

Je soussigné(e),

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____ à _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél _____

E-mail _____

Titulaire de la pièce d'identité (préciser laquelle) n° _____

Délivrée le _____ par _____

N° d'immatriculation du véhicule _____

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant.

- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code du commerce).

- Ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R 321-9 du Code pénal).

Accepte sans réserve le règlement du vide-grenier, précisé ci-dessus.

Fait à _____

le _____ Signature _____

Pièces à joindre :

- 1 chèque de 10 €, à l'ordre de l'ES Couëron pour 1 emplacement

- 1 photocopie de la pièce d'identité, recto verso

Inscription à faire parvenir :

Stéphane Le Guern - 14 rue du Roussillon 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE

Attestation devant être remise à l'organisateur, qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune, puis à la Préfecture.